

Sa Grandeur Mgr Lacy, Évêque de Middlesbourg, prononça un discours dans lequel il rappela l'éloquente pétition présentée jadis, pour la béatification de Jeanne d'Arc, par le Cardinal Manning.

« Il convenait pleinement, dit Sa Grandeur, que la hiérarchie anglaise fût représentée à Rome en pareille occasion, ne fût-ce que pour faire réparation pour le grand crime commis autrefois au nom de l'Angleterre. A coup sûr, l'acte avait été plus politique que religieux, et si l'Angleterre d'alors avait connu le fait, elle se fût révoltée contre le crime atroce commis en son nom. »

Au nom de l'Épiscopat français, S. E. le Cardinal Andrieu, Archevêque de Bordeaux, remercia les prélats anglais, et de leurs sentiments de fraternelle sympathie, et de la prière adressée par eux à la bienheureuse Jeanne pour la France, afin qu'elle « fasse y régner dans tous les cœurs le vrai Roi, Jésus-Christ. » En terminant, l'orateur assura que les Évêques de France, reconnaissants, demandent au Christ, Roi de tous les hommes et de tous les peuples, de se servir aussi de Jeanne pour ramener l'Angleterre à l'unité de la foi, afin que, comme jadis, on puisse surnommer ce beau pays « l'île des Saints et le vestibule du Paradis. »

Sa Grandeur Mgr Touchet s'est montré exquis de délicatesse envers les Frères du Collège qu'il a remerciés d'avoir fait, de cette réception, « un vrai triomphe pour la France catholique. »



L'Orphelinat Sainte-Marie des Choisinets.

Le vénéré Frère Exupérien nommait l'Orphelinat Sainte-Marie des Choisinets *sa* maison. Il avait, pour le dire, bien des motifs, et ses sollicitudes se traduisirent plus d'une fois en arguments sonnants et trébuchants. Les Choisinets étaient aussi *sa* maison parce qu'il voyait s'y faire l'œuvre de Dieu avec des dispositions très spéciales de pauvreté, de détachement, de simple et confiant abandon à la divine Providence.

Pas plus que nos autres maisons, l'Orphelinat Sainte-Marie n'a trouvé grâce devant les destructeurs de l'enseignement congréganiste. Après cinquante années d'existence, il a été frappé, dispersé, détruit. Nous voudrions en rappeler ici brièvement l'histoire.

I. — L'ORPHELINAT DES CHOISINETS AVANT L'ARRIVÉE DES FRÈRES. 1850-1859.

Un contemporain de la fondation nous en a laissé l'intéressant récit. Par le ton aussi bien que la nature des faits racontés, on dirait une légende d'un autre âge. Les lecteurs du *Bulletin* nous sauront gré, sans doute, de transcrire ces notes¹.

« Dans le voisinage de Langogne (Lozère), au hameau des Choisinets, vivaient deux époux vertueux, un de ces heureux ménages comme on en rencontre encore parmi nos religieuses populations, et qui reportent naturellement la pensée au temps de Joachim et d'Anne, de Zacharie et d'Élisabeth : les époux Bonnefille étaient des chrétiens justes et craignant Dieu. Ces époux avaient connu deux épines dans leur vie : après trente ans de mariage, ils se trouvaient sans enfants ; et le Ciel, qui leur refusait des héritiers, semblait prendre plaisir à grossir l'héritage. La terre qu'ils habitaient était considérable, et c'était surtout par leur travail, leur industrie et leurs épargnes qu'ils avaient pu l'acquérir.

» Ce bien que le bon Dieu leur avait donné, c'était au bon Dieu qu'ils voulaient le rendre ; sans attendre de s'en voir dépouiller par la mort, ils désiraient l'employer à quelque grande œuvre de bienfaisance. Ce n'est pas chose aisée de se débarrasser d'une fortune qui vous pèse, et les époux Bonnefille, qui avaient déjà fait à ce sujet quelques tentatives infructueuses, se trouvaient dans une étrange perplexité.

» Marie-Anne crut un jour avoir trouvé. S'adressant à son époux : « Antoine, dit-elle, il me vient une idée. Si je ne me trompe, j'ai rencontré l'homme qui nous tirera de peine ». De peur d'être entendue des domestiques, elle parlait bas. Antoine s'approcha de plus près, et tendit l'oreille avec une attention presque respectueuse. « Tu connais aussi bien que moi, poursuivit-elle, le premier vicaire de Langogne. Je le tiens pour un saint ; et je sais qu'à la ville et dans les environs,

¹ Notice biographique sur M. l'abbé Antoine Favier, par M. l'abbé Olier. (Paris Poussielgue, 1875), p. 24 et suivantes.

chacun pense comme nous. Va donc le consulter ; il trouvera certainement dans son cœur si charitable le pieux projet que nous avons tant de peine à découvrir et qui nous sortira d'embarras. » Une demi-heure après, Antoine Bonnefille chevauchait vers Langogne ; et avec cet air mystérieux si habituel aux gens de la campagne quand ils ont à parler d'affaires, il se présentait chez M. l'abbé Favier.

» ... Dès la première entrevue, nous voyons le Vicaire entretenir Antoine Bonnefille du triste sort où se trouvent réduits les enfants du peuple, lorsque l'impitoyable mort les prive de leurs parents : dès ce jour, il suggère à ce chrétien généreux la fondation d'un Orphelinat où, avec sa digne compagne, ils pourront retrouver cette famille que la Providence leur a refusée. Ces grandes âmes ne pouvaient manquer de se comprendre : l'idée de l'abbé Favier fut adoptée avec empressement.

» ... En effet, peu après, les époux Bonnefille faisaient abandon de leur domaine, mais à la condition que leur sage conseiller accepterait la direction de l'œuvre. On comprend les transes cruelles et l'hésitation de celui-ci devant la proposition qui lui était faite. Depuis une dizaine d'années, il était l'enfant chéri du presbytère. Son Curé lui accordait toute son estime et une confiance sans bornes ; ses collègues s'étaient attachés à lui par une vive sympathie et les liens d'une sincère amitié. La paroisse tout entière le vénérât d'ailleurs comme un saint, et les pénibles labeurs de son ministère étaient bien adoucis par les consolations abondantes qui, jusque-là, avaient toujours couronné les efforts de son zèle. Difficilement il eût jamais rencontré une position plus heureuse.

» Acceptant les propositions des époux Bonnefille, il fallait renoncer à tous les charmes de cette existence et briser tous ces liens. Il fallait sacrifier le brillant avenir que lui promettaient ses vertus et ses talents, pour s'ensevelir à la fleur de l'âge dans un lieu désert, sur une âpre montagne, embrasser la rude vie du laboureur, se contenter de sa grossière nourriture, sans autre société que celle des hommes de peine.

» La ferme qu'on lui confiait était considérable il est vrai ; mais outre qu'elle se trouvait grevée d'assez fortes redevances, elle était de beaucoup insuffisante pour les besoins de l'œuvre qu'il s'agissait de fonder. Des bâtiments étaient d'ailleurs à construire, et les seules ressources sur lesquelles on pût compter étaient celles de la Providence. Il faudrait aussi organiser un personnel pour la culture des terres et le soin des orphelins.

» La prudence humaine la plus vulgaire eût reculé devant ces difficultés. L'abbé Favier ne voulut pas les voir : confiant en Celui qui revêt les lis des champs, il espéra que le secours du ciel ne lui ferait pas défaut. Il accepta donc les offres des époux Bonnefille, se réservant de soumettre leur dessein à la décision de Mgr Foulquier, évêque de Mende.

» Celui-ci, fermant les yeux aux considérations de la sagesse humaine qui lui conseillaient de modérer le zèle du jeune Vicaire, l'embrassa tendrement et lui donna, ainsi qu'aux époux Bonnefille qui l'avaient accompagné, ses meilleures bénédictions avec son entière approbation pour leur pieuse entreprise. »

Par une circulaire en date du 1^{er} novembre 1851, Mgr Foulquier voulut annoncer au clergé de son vaste diocèse la fondation de l'œuvre nouvelle, en faire connaître le nom, en montrer l'opportunité. Il terminait en exprimant l'espoir que, sous l'inspiration de la grâce, des âmes généreuses se rencontreraient pour rendre à Dieu, dans la personnes des orphelins élevés à la *Colonie agricole de Sainte-Marie* des Choisinets, une parcelle des biens qu'elles ont reçus de sa libéralité.

A l'approbation de l'Évêque venait s'en joindre une plus précieuse, celle du Souverain Pontife, disant un peu plus tard (décembre 1854):

« ... Ce qui nous a été spécialement agréable, c'est le précieux établissement d'orphelins désigné sous le nom de *Colonie agricole*, et dont la Sacrée Congrégation s'est plu à faire mention dans le tribut d'éloges que mérite, à si juste titre, la munificence de cet homme de bien qui a fourni le moyen de fonder une œuvre si salutaire. Aussi l'éternel Rémunérateur des bonnes œuvres le favorisant de ses dons, il verra son nom béni pendant cette vie, et, dans l'autre, la couronne immortelle qui lui est réservée deviendra sa récompense. »

Ne consultant que son zèle, l'abbé Favier se démit de ses fonctions; fort des encouragements de l'autorité épiscopale, il vint en 1850 se fixer aux Choisinets pour y fonder l'*Orphelinat Sainte-Marie*.

Il devait tout créer à la fois, tout organiser. Prêtre à l'autel chaque matin, le saint apôtre devenait tour à tour, dans la journée, maître d'école, architecte, parfois maçon, moissonneur au temps de la récolte, simple ouvrier des champs comme le plus modeste cultivateur du voisinage. Vingt années durant, on le verra disputer à un sol

ingrat la nourriture journalière de ses enfants adoptifs, filer ou tisser la laine pour couvrir leurs membres, enseigner les rudiments de la religion et de la science pour former à la fois l'esprit et le cœur de ses protégés, enfin leur chercher, quand ils sont en âge de se suffire, d'honnêtes positions, des professions utiles.

A l'heure des repas il savait, sans laisser paraître de répugnance, accepter la grosse écuelle de soupe aux pommes de terre fumantes et le morceau de fromage avec le pain bis qui composaient la nourriture ordinaire de la colonie ; heureux quand, le dimanche, ce rustique menu s'agrémentait d'un morceau de viande salée. Le vin y était inconnu. Il ne fallut à l'abbé Favier pas moins que l'ordre formel de son Évêque, pour le déterminer plus tard à en faire usage afin de rétablir sa santé compromise.

« Moins libre que les domestiques employés à la ferme, après avoir partagé toutes leurs fatigues et tandis que ceux-ci allaient prendre leur repos, il prolongeait ses veilles bien avant dans la nuit pour satisfaire à ses pieux exercices, auxquels il se montra toujours fidèle. Le matin il devançait le jour pour l'oraison et la préparation à la sainte Messe. On a calculé que son sommeil était à peine de trois ou quatre heures à certaines époques de l'année ; et si, dans les saisons moins occupées, il pouvait le prolonger au delà, il l'interrompait souvent par la visite des dortoirs et des dépendances de la ferme.

» ...Combien de fois, s'armant du bâton du voyageur, et mieux encore de ce courage invincible que donne la charité, il s'en allait un peu partout à travers la France, frappant aux portes ennemies ou indifférentes comme aux portes amies, demandant au nom du bon Dieu de quoi loger et nourrir ses chers orphelins ! Il a maintes fois avoué, depuis, que ce fut toujours là son labeur de beaucoup le plus rude¹. »

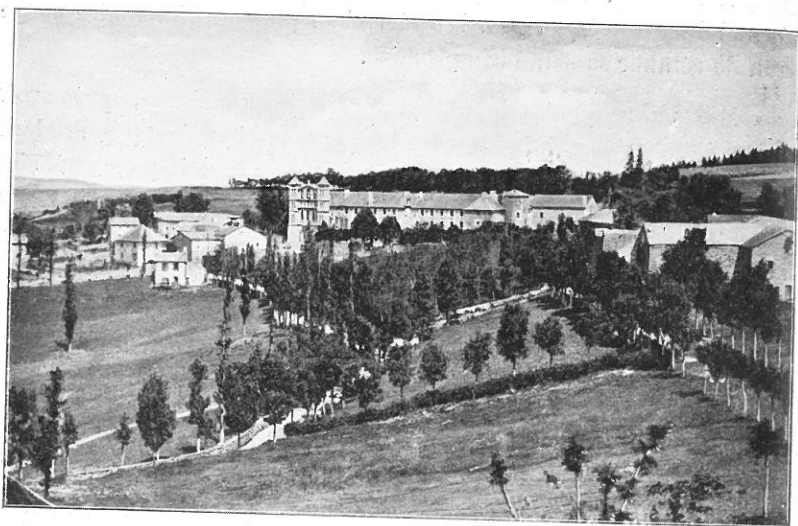
Cependant à mesure que l'Orphelinat augmentait, la nécessité de trouver des aides se faisait plus vivement sentir pour surveiller et diriger le personnel. Si zélé, si vigilant qu'il fût, le directeur ne pouvait se trouver sur plusieurs points à la fois. Le désordre n'allait-il point se glisser dans l'institution nouvelle et ouvrir la porte aux pires abus ?

En se chargeant de cette œuvre pénible, l'abbé Favier, sans toutefois entamer de négociations, avait compté sur le concours

¹ Notice sur l'abbé Favier, pp. 35-36.

de quelqu'une des Congrégations d'hommes vouées à l'apostolat et connues dans la région. Mais Dieu permit que, d'abord, le fondateur vit ses démarches infructueuses et ses propositions momentanément écartées. Ce groupe d'auxiliaires indispensables, si difficiles à trouver, l'abbé Favier résolut de le créer lui-même. Plus il y réfléchissait, plus il était obligé de reconnaître dans cette création une condition *sine qua non* d'existence pour l'Orphelinat.

Son projet mûri par la prière et la méditation, il chercha sans retard à le réaliser. Plusieurs jeunes gens du voisinage, dont la piété lui avait paru répondre à ses vues, entendirent son appel et for-



ORPHELINAT SAINTE-MARIE DES CHOISINETS.

mèrent le noyau d'une congrégation spéciale. Les Choisinets en furent, et la maison-mère, et l'unique champ d'action.

Mais avec les multiples occupations du saint prêtre et le besoin urgent qu'il avait de ses auxiliaires, pouvait-il bien prendre le loisir nécessaire à leur formation et poser chez eux les solides assises de la vie religieuse? L'abbé Favier n'eut que trop l'occasion de vérifier la parole du poète : « Le temps détruit bientôt ce que l'on fait sans lui ». De tous ces jeunes gens accourus aux premières ouvertures de l'homme de Dieu, très peu persévérèrent. Bientôt rebutés d'une vie obscure et extrêmement pénible, manquant des vues élevées que donne l'esprit de foi et qu'un Noviciat régulier n'avait pas

développées, ils se laissaient gagner par le découragement. Presque toujours à l'époque où leur concours devenait indispensable, ils désertaient le poste pour aller *suivre leur saison*, suivant le langage du pays, et courir après le salaire rémunérateur des grands travaux. Deux noms cependant sont à retenir de ces ouvriers du début, celui de deux hommes inlassables dans leur dévouement, comme le saint prêtre dont ils partageaient la rude vie et la complète abnégation. A l'arrivée des Frères des Écoles Chrétiennes, ils s'enrôlèrent parmi eux, et, après la période indispensable de leur formation religieuse, revinrent, sous les noms de Frère Narceau et de Frère Nérée, prendre leur place à l'Orphelinat.

Moins il était secondé par son entourage, plus l'abbé Favier se dévouait, s'oubliait lui-même pour soutenir l'œuvre. Son dénuement volontaire allait à l'extrême; son accoutrement minable attirait l'admiration des uns, le mépris des autres. L'appui de l'Évêché ne lui avait jamais fait défaut. Celui de la Préfecture lui vint, par manière de surcroît; il lui permit d'obtenir la création officielle d'une école primaire aux Choisinets et la reconnaissance de la localité comme paroisse succursale. Mais une crainte et un désir bien justifiés restaient toujours au fond du cœur de l'apôtre. Il était trop personnellement le soutien et la cheville ouvrière de l'œuvre; lui disparu, qu'en adviendrait-il? Et qui pouvait lui garantir, surtout avec la vie qu'il menait, de longs jours accompagnés d'une santé robuste?

L'expérience avait montré que l'institution était née viable. Ne serait-ce pas prudence, maintenant que la principale difficulté se trouvait résolue, de reprendre les négociations ébauchées quelques années auparavant pour s'assurer l'aide d'une Congrégation religieuse? De nouvelles offres furent faites à l'Institut des Écoles Chrétiennes. Chaleureusement appuyée par les Frères des localités voisines, qui voyaient à l'œuvre l'abbé Favier, la requête fut cette fois entendue. En acceptant la direction de l'Orphelinat, les Supérieurs posèrent pour condition que le zélé fondateur, d'un commun accord avec les nouveaux maîtres, continuerait à donner tous ses soins aux enfants. Rien ne pouvait être plus agréable au saint prêtre.

Il voulut même, dans la mesure du possible, faire partie de la communauté. Affilié à l'Institut, il vécut comme un simple Frère et conserva sa cellule dans l'établissement. Durant les six mois d'hiver, ses loisirs étaient occupés à prêcher des missions en diverses

paroisses du diocèse, où l'appelait le zèle des pasteurs. D'ordinaire il allait à pied; il lui arriva par les chemins des accidents de plus d'une sorte.

« Dans les Cévennes, il fut jeté hors de sa route par un affreux orage et arriva, au milieu de la nuit, en une contrée entièrement protestante, au hameau de Témélac. Après quelques instants de repos, comme le jour commençait à poindre, il se mit en route et, après trois lieues à travers d'immenses amas de neiges, il arriva à Saint-Germain de Calberte pour célébrer la sainte Messe et commencer les exercices de la Mission. Combien de fois, descendant de chaire tout en sueur, se jetait-il sans transition dans le confessionnal, pour ne pas faire attendre les pénitents, et y passait-il, sans mouvement, des parties notables de la journée! ¹ »

Tant de travaux et de zèle le désignaient à l'admiration de tous. L'Évêque de Mende lui donna une marque de son estime en le nommant chanoine. M. le Vicaire général Vidal se chargea d'en porter la bonne nouvelle à son ami. C'était en été. Quand il arriva, l'élu se trouvait aux champs; et c'est par dessus un costume de travailleur qu'il le revêtit de la mosette avant de lui donner l'accolade fraternelle. Une autre distinction, réclamée pour lui par l'opinion publique et sollicitée par les autorités de la ville voisine, fut l'un des prix Montyon que lui décerna l'Académie française. L'abbé Favier trouva dans cette récompense inattendue une précieuse ressource pour faire face aux premiers frais d'installation des Frères.

Dix ans après, au moment de la néfaste guerre franco-prussienne, nous trouvons l'infatigable apôtre exerçant son zèle sur un autre terrain. Choisi par son Évêque pour remplir le poste d'Aumônier au bataillon des Mobiles de la Lozère, il suivit ses « chers enfants », comme il les appelait, sur tous les champs de bataille où ils luttèrent, dans toutes les garnisons qui leur furent assignées. Plus encore que ses paroles, son exemple servit à relever le moral abattu des pauvres Mobiles. Son entrain était communicatif; c'est avec une sorte de rondeur militaire qu'il préparait ces jeunes gens à la mort. Pendant les marches, chacun venait à tour de rôle près de l'Aumônier, se confessait et bientôt reprenait courage, heureux de l'absolution dont il était muni. Passait-on la nuit dans un village, dès le grand

¹ Notice sur l'Abbé Favier, p. 51.

matin, l'église était remplie de ses braves enfants qui venaient puiser dans la communion la force d'affronter la mort sans défaillance. Ce n'est pas ici le lieu de rien citer de cette campagne. Rappelons du moins qu'un des officiers de la vaillante phalange était Charles de Ligonnès, aujourd'hui Évêque de Rodez.

De retour dans son cher Gévaudan, avec les volontaires que n'ont pas couchés à un détour de route ou dans quelque obscur fossé la faim, la fatigue ou les balles, l'abbé Favier est appelé par la confiance de son Évêque à l'importante cure d'Auroux. C'est là que vint le trouver une nouvelle distinction à laquelle jamais il n'avait songé : en récompense de son héroïque dévouement, il fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Il entreprit la reconstruction de son église paroissiale et, bravement comme aux Choisinets, redevint charpentier et maçon. Deux ans à peine lui furent donnés pour travailler à ce nouveau poste : le 13 juin 1875, une mort précieuse lui ouvrait le ciel.

Des époux Bonnefille, l'un, Antoine, mourut en 1868; l'autre, Marie-Anne, vécut jusqu'en 1884, puis s'endormit dans le Seigneur à l'âge de quatre-vingt-douze ans. La prospérité de l'Orphelinat les avait payés ici-bas, disaient-ils, au centuple de ce qu'ils lui avaient donné.

II. — LES FRÈRES A L'ORPHELINAT DES CHOISINETS 1859-1908

Les négociations avec l'Institut des Frères, avons-nous dit, furent longues; en voici le résumé. L'Orphelinat Sainte-Marie des Choisinets fonctionnait depuis un an sous la direction de M. l'abbé Favier, lorsque, d'un commun accord, l'Évêque du diocèse, Mgr Foulquier, et le directeur de l'œuvre s'adressèrent au Frère Philippe, Supérieur général des Écoles chrétiennes, pour en obtenir de l'aide.

Voici les passages importants de la lettre épiscopale :

« Mende, 25 juillet 1852.

» Mon très cher Frère et vénéré Supérieur,

» La haute idée que j'ai toujours eue de vos bons Frères, et dans laquelle je m'affermis de plus en plus depuis que je les vois à l'œuvre dans mon diocèse, me porte à vous faire en ce moment une proposition que je crois dictée par le désir du bien et qui, pour cette raison, vous sourira, je l'espère.

» Depuis bien longtemps je soupirais après le moment où l'on pourrait fonder dans la Lozère, pour les petits garçons protestants, ce qui existe déjà pour les petites filles : une maison d'éducation où ils seraient élevés dans une atmosphère catholique, pêle-mêle avec quelques-uns de nos enfants. La Providence semble, dans son infinie bonté, nous avoir ménagé le moyen de réaliser un projet dont l'accomplissement est si urgent dans un diocèse dont les Cévennes font partie. Un beau domaine, près de Langogne, a été acquis il y aura bientôt un an, pour un Orphelinat : on croit qu'avec les améliorations dont il est susceptible, il pourra nourrir prochainement soixante orphelins, les uns catholiques de naissance, quelques autres doublement orphelins parce que, privés de leurs parents, ils sont éloignés du royaume de leur Père qui est dans les cieux.

» Jusqu'à ce jour, l'établissement, qui compte en ce moment onze enfants adoptifs, a été sous la direction de M. l'abbé Favier, très digne prêtre du diocèse, et l'un des co-acquéreurs du domaine. Comme il ne peut seul suffire à la tâche qui deviendrait pour lui, de jour en jour, un fardeau plus accablant, il a fallu songer à confier l'Orphelinat à une Congrégation. Après y avoir mûrement réfléchi devant Dieu, il m'a semblé, vénéré Supérieur, que la vôtre était, de toutes, la plus propre à faire grandir et prospérer cette œuvre naissante, qui a devant elle un bel avenir, j'en ai la douce confiance...

» Vos Frères pourront, à Sainte-Marie-des-Choisinets, vaquer librement aux saints exercices de leur règle. Le soin d'instruire les enfants, de les diriger dans leurs travaux, de leur donner quelques leçons d'agriculture ne saurait y mettre obstacle. Votre précieuse Congrégation trouvera, ce me semble, dans cette maison, plusieurs avantages qui ne sont pas à dédaigner...

» Néanmoins, ce qui aura plus de prix encore à vos yeux, mon très cher Frère et vénéré Supérieur, c'est que vous consoliderez un établissement précieux à la religion, et que le clergé et les autorités civiles seront heureux aussi de le voir confié à vos soins. Ils regarderont son avenir comme assuré par la présence de vos Frères, et je ne doute pas que l'intérêt qu'ils lui portent, et qui se traduirait au besoin en secours et en encouragements, ne s'accroisse de toute la confiance que leur inspire une Congrégation si sainte et si solidement établie elle-même... »

A la même date, M. l'abbé Favier s'adressait de son côté au Supérieur général des Frères pour lui proposer la direction de l'Orphelinat.

Il faisait valoir deux raisons des plus pressantes : l'accroissement progressif de l'œuvre et son état personnel de santé, capable de tout compromettre.

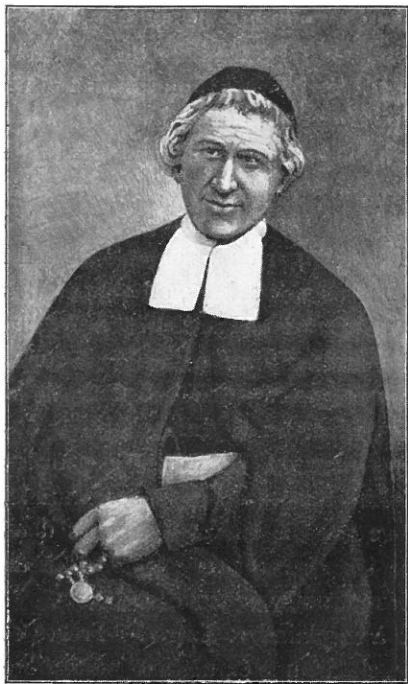
Pour des raisons administratives diverses, on n'avait pu donner suite immédiate à ces premières démarches. Reprises en 1859, elles aboutirent cette fois ; l'acte d'acceptation était signé le 7 octobre par le Frère Philippe. Le 6 novembre suivant, trois Frères venaient prendre la succession de l'abbé Favier. Ils trouvèrent trente-trois élèves dans l'établissement et un certain nombre de collaborateurs, garçons de ferme ou Frères de la congrégation instituée par le fondateur des Choisinets. La propriété dont l'exploitation leur était confiée comprenait deux cent soixante-deux hectares, dont deux septièmes en bois, autant en prés et le reste en terres labourables. La récolte de foin suffisait à la nourriture des bestiaux.

Arrivés au début de l'hiver, les Frères eurent à essuyer toutes les rigueurs de la mauvaise saison. Elle fut particulièrement rude. La journée se passait au bois ; on abattait des arbres, on coupait des branches, on liait des fagots. Un vent glacial qui balayait le plateau obligeait souvent les travailleurs à s'arrêter pour se battre le corps avec les bras, ou souffler dans leurs doigts engourdis. A la fin de la journée, deux heures de classe groupaient les orphelins autour des Frères, aussi bien les plus âgés revenant du travail, que les plus jeunes, envoyés pendant le même temps à l'école communale, tenue par l'un des Frères. La nuit se passait en des chambres dont la pauvreté était si extrême, que les séparations consistaient en simples cloisons de genêts entrelacés et soutenus par des châssis.

Personne cependant ne songeait à se plaindre. Entre les Frères et l'abbé Favier qui vivait de leur vie, c'était une émulation journalière dans le dévouement et l'abnégation. Moins d'un an après leur arrivée, celui-ci rendait de ses nouveaux auxiliaires le témoignage suivant au Supérieur général : « Le bien que vos saints religieux ont fait à nos enfants, pendant les quelques mois qu'ils ont passés dans la maison, dépasse toutes nos espérances ». Le 8 juin 1860, en des termes presque identiques, Mgr Foulquier exprimait au T. H. Frère Philippe sa complète satisfaction.

Lorsque vinrent les travaux de l'été, réclamant pour la moisson des bras nombreux, certains détails d'intérieur furent un peu délaissés, faute de personnel : il eût fallu se dédoubler pour être présents à deux endroits à la fois. Avec l'augmentation des enfants les années suivantes, l'inconvénient devint encore plus sensible : la surveillance

de la buanderie, le service de la lingerie, de l'infirmier et de la cuisine, en souffrirent particulièrement. Plutôt que d'augmenter le nombre des Frères et de leur confier des fonctions peu en rapport avec leurs aptitudes ou leur attrait, l'abbé Favier trouvait avantageux de placer des religieuses à ces postes divers. Restait à faire agréer son projet par les Supérieurs de l'Institut. Le besoin était évident, mais n'était-ce pas une nouveauté ? L'exemple de la maison



FRÈRE THOMAÏDE, DIRECTEUR,
de 1859 à 1886.

Saint-Nicolas d'Issy où semblable combinaison existait, pouvait par bonheur être invoqué.

Fort de ce précédent et plein d'espoir dans la réussite de sa démarche, l'abbé Favier s'adressa au Frère Philippe le 10 décembre 1864. Le soin de la cuisine, de l'infirmier, de la lingerie et de la buanderie serait confié à des sœurs. L'entretien de celles-ci, assuré par des personnes pieuses, n'apporterait aucune modification aux conditions précédemment souscrites avec l'Institut; un petit couvent leur serait bâti hors de l'établissement. La réponse arriva le 19 septembre : à titre d'essai, le Frère Philippe voulait bien accepter.

Peu après, les sœurs de Saint-Étienne de Lugdarès prenaient

la direction des services qu'on leur avait assignés. Renfermées dans leurs modestes attributions, elles apportèrent à l'entretien des enfants et à la propreté intérieure de la maison un concours rapidement apprécié. De trois qu'elles étaient d'abord, leur nombre s'éleva bientôt à six. La Supérieure, sœur Marie, resta vingt ans dans les mêmes fonctions, veillant à tout, présente partout, type de la maîtresse de maison à qui rien n'échappe, vraie mère pour les orphelins, surtout pour les malades. La sœur Chantal mérite aussi un souvenir particulier pour son obscur et incessant labeur. Elle était l'une des

trois sœurs qui commencèrent la fondation ; l'obéissance l'y maintint jusqu'aux limites d'une extrême vieillesse. Robuste, active et dévouée, elle prit pour son compte ce qu'il y avait de plus humble dans les travaux de la basse-cour et de la buanderie ; elle le garda trente-trois ans.

Le dévouement des uns et des autres faisait prospérer l'établissement, que le bien-être risquait d'envahir peu à peu et de faire dévier de son institution primitive. Dieu ne le voulut pas. Afin de maintenir toujours tournés vers lui les regards de ses enfants, il permit la visite de l'épreuve : elle vint sous la forme de dégâts matériels. En septembre 1866 éclata un orage formidable. Semailles pour la récolte suivante, plantations diverses, tout fut emporté par l'eau qui ravageait les champs dans sa course torrentielle. Le Langouyrou qui arrose la propriété du sud au nord, subitement grossi, rompit cinq des digues qui le contiennent, dont celle du moulin. On estima proche de vingt-quatre mille francs la valeur des arbres arrachés sur le domaine des Choisinets. Il fallut des années de labeur et des prodiges d'économie pour couvrir ces pertes.

La prospérité était revenue lorsqu'en août 1877 des pourparlers furent entamés avec le R. P. Abbé de la Trappe de Notre-Dame des Neiges (Ardèche), pour lui céder l'exploitation. Ces démarches n'aboutirent pas. Les Frères devaient, jusqu'aux décrets de fermeture, continuer allègrement aux orphelins leurs soins désintéressés.

* * *

Pour gagner ainsi les habitants, quels attraits particuliers offraient donc la contrée et la vie qu'on menait à l'Orphelinat ? Le domaine des Choisinets, partie détachée de l'ancien marquisat du même nom, est situé à une altitude de mille mètres, sur un penchant exposé au nord-ouest. L'hiver y est très rigoureux ; certaines années, la neige couvre la terre trois mois durant. Les relations avec le dehors deviennent alors à peu près impossibles : on est obligé de se suffire à soi-même. Aussi l'établissement possédait-il son moulin et sa boulangerie. Il fabriquait lui-même son pain, un bon gros pain bis, peu fait pour flatter l'œil par sa blancheur, mais très sain et nourrissant.

Voici l'emploi de la journée pour les orphelins :

5 heures : lever, prière, messe, classe, déjeuner. — Après le déjeuner : récréation, puis travaux manuels suivant les besoins. — 11 h. 1/2 : diner, récréation. — 1 h. 1/2 : travaux divers. — 4 heures :

goûter. — 5 heures : classe, catéchisme, prière. — 7 h. 1/2 : souper. — 8 heures : coucher.

Sauf deux points, lever plus matinal, coucher plus tardif, l'horaire des Frères est le même que celui des enfants. Tantôt en classe, tantôt dans les champs, l'été au labour ou à la moisson, l'hiver au bois ou dans les granges, ils ne se contentent pas de veiller au bon ordre ; la part qu'ils prennent aux travaux est active. Leur entrain est si communicatif que le plaisir de travailler avec eux double les forces de leurs jeunes compagnons. Les besognes les plus pénibles sont les plus lestement enlevées.

Le Frère Thomaïde, Directeur, donnait l'exemple ; il travaillait comme un simple ouvrier, entouré du groupe des plus grands orphelins. Un jour qu'il retournait un champ situé au bord de la route de Langogne, le vénéré Frère Exupérien, Assistant, arriva se dirigeant vers les Choisinets. Il ne reconnut pas le Directeur dans son accoutrement un peu bizarre de moine-laboureur. « Brave homme, lui demanda-t-il en élevant la voix, pourriez-vous me dire si le Frère Directeur est à la maison ? — Oh ! répondit l'autre sur le même ton, s'il n'y est pas, il ne tardera pas à s'y rendre. » Aussitôt, confiant la charrue à l'un de ses aides, il prit un sentier de traverse et rentra en hâte à l'établissement, pendant que le Frère Exupérien continuait sa route. Il eut le temps de faire un brin de toilette, de donner des ordres pour la réception de son Supérieur, puis il alla radieux au devant de lui. Le Frère Assistant, qui ne se croyait pas attendu, voulait témoigner sa surprise à son hôte, lorsque s'approchant de plus près il reconnut le bouvier à qui il s'était adressé sur la route. Il éclata de rire et s'excusa de sa méprise. L'histoire eut vite fait le tour de la maison et, peu après, du district.

En bon père de famille, quand le Frère Thomaïde allait aux foires, il ne manquait pas, au retour, d'apporter quelques douceurs à ses chers enfants. C'était pour l'ordinaire du pain blanc. Quelle fête pour les pauvres petits, qui ne connaissaient que le noir pain de seigle ! Ce jour-là, pas une miette ne traînait sur les tables.

Tous les soirs, après le travail des champs, le Frère Directeur déposait ses instruments de labour pour reprendre le *signal* du maître. Jusqu'au souper, il demeurait en classe ; à lui surtout revenaient l'explication du catéchisme, la réflexion, la prière du soir avec les enfants. Les Frères, pendant ce temps, accomplissaient leurs exercices sous la présidence du Frère Sous-Directeur. Après le

coucher des enfants, le bon Frère Thomaïde allait à la chapelle, où il faisait longuement ses exercices ; il n'en sortait que vers dix heures pour regagner sa cellule. Le lendemain matin, il était le premier levé et sonnait le réveil.

Ainsi s'écoulèrent pour lui vingt-sept années d'une vie de dévouement obscur et d'incessants labeurs. Quelques rares faits marquent diverses époques un peu plus saillantes parce qu'elles furent plus éprouvées. Une certaine année, la petite vérole décima tout le pays. Le Frère Thomaïde fit inaugurer une statue de saint Roch à la chapelle et, par ses prières, obtint pour l'Orphelinat une entière préservation du fléau.

Un des enfants se trouvait au pied d'un mur où travaillaient des maçons ; il reçut dans l'œil un morceau de chaux vive. Ce fut une brûlure atroce. Prévenu immédiatement, le bon Frère Directeur accourut, nettoie l'œil du patient avec une délicatesse et des soins infinis. Puis il pria. L'accident n'eut pas les suites que l'on pouvait craindre. Plus tard cet enfant entra au Noviciat ; il porte aujourd'hui l'habit des fils de saint Jean-Baptiste de la Salle.

Vers 1875, le Frère Thomaïde allait succomber d'épuisement ; les médecins n'avaient plus d'espoir. Plein de confiance en sainte Germaine Cousin, qui venait d'être élevée sur les autels, le pieux Directeur présenta en toute foi et simplicité sa requête à la bergère de Pibrac. Son rétablissement fut prompt et complet. Suivant le vœu qu'il en avait fait, la statue de la Sainte se dressa au bord de l'un des chemins les plus fréquentés de l'Orphelinat. Depuis lors, chaque année, un des reposoirs de la Fête-Dieu s'adossait au monument. Les difficultés n'avaient pas manqué au bon Frère Thomaïde et sa santé fléchissait. En 1886, les Supérieurs le déchargèrent d'un fardeau désormais trop lourd pour ses forces et lui assignèrent pour retraite la maison d'Athis. C'est là qu'il s'est éteint pieusement en 1891.

Au nom du Frère Thomaïde, premier Directeur, il convient de joindre celui du Frère Papien, premier Sous-Directeur. Ils étaient arrivés ensemble pour s'initier au fonctionnement de l'Orphelinat. Ame timorée, ce bon religieux redouta toute sa vie le feu du purgatoire qu'il cherchait à éviter par une vie régulière, fervente et très détachée. En récréation, il avouait souvent ses craintes, disant d'un ton mi-sérieux, mi-plaisant : « Je crains la grillade qui m'attend après ma mort. » Toujours actif, il occupait les loisirs forcés de

l'hiver à confectionner des cannes, genre de travail dans lequel il était très habile. Il les faisait vendre à Langogne au profit des orphelins. Doué de certaines aptitudes musicales, c'est lui qui préparait les enfants à l'exécution des offices liturgiques. Il y mettait toute son âme et préludait ainsi à l'éternel *hosanna* qu'il est allé chanter avec les Bienheureux. Il est mort en odeur de sainteté dans l'établissement, qu'il édifia de plus en plus à mesure qu'il sentait décliner ses forces et approcher le moment suprême.

Émule en dévouement et en abnégation de ses Directeur et Sous-Directeur, le Frère Nérée était celui que, dans toute la région, les gens nommaient « le saint Frère. » Avec le Frère Narceau, le constructeur de l'église, du presbytère et de l'école des Choisinets, il avait appartenu à la Congrégation d'auxiliaires fondée par l'abbé Favier. Quand il eut passé quelque temps près du Frère Thomaïde et du Frère Papien, il voulut être l'un des nôtres. Admis au Noviciat du Puy avec son compagnon, il en sortit comme lui, après les épreuves ordinaires, pour reprendre la place que son départ avait laissée vacante à l'Orphelinat. Chaque soir, la prière terminée, il descendait la colline et allait coucher au moulin en chantant invariablement le cantique : *Le ciel en est le prix !* D'une voix sonore, il lançait à plein gosier aux échos des bois son couplet favori :

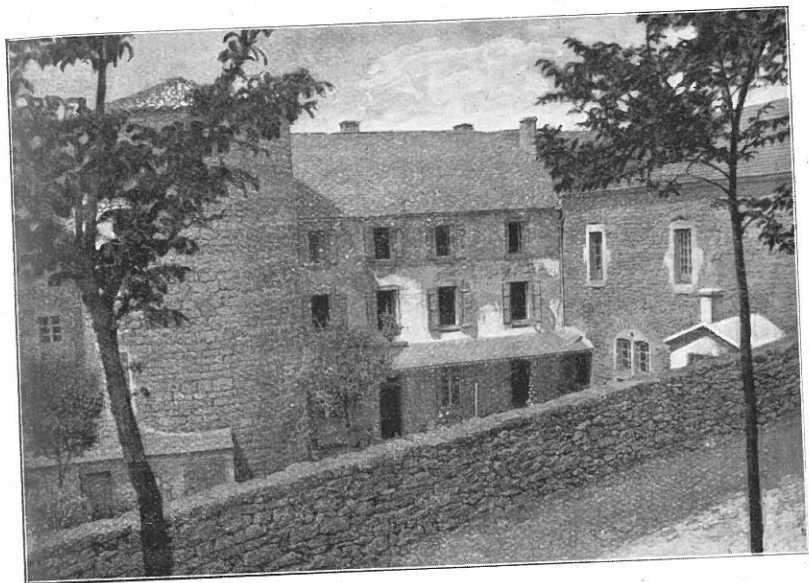
« Le ciel en est le prix :
 Dans l'éternel empire,
 Qu'il sera doux de dire :
 Tous mes maux sont finis ! »

Les syllabes pieuses, glissant dans la nuit le long des pentes endormies, descendaient jusqu'à la vallée, pénétraient dans les chaumières, et portaient aux âmes simples et droites des laboureurs une dernière pensée de foi avant le sommeil.

Apôtres par l'exemple dans toute la contrée, les Frères l'étaient de plus par la parole, les instructions, les bons conseils auprès de leurs chers orphelins. Parmi les jeunes protestants auxquels Mgr Foulquier voulut ouvrir les portes de l'Orphelinat, ils eurent la joie de compter des retours sérieux et raisonnés, nous pourrions ajouter « héroïques » en certains cas. Voici un fait.

Le jeune Joseph Fergeyrolles, né dans le protestantisme, avait, après de longues instances, été admis à faire profession de la foi catholique et baptisé sous condition par M. l'abbé Favier. Réclamé

par ses parents, il dut rentrer à Alais, sa ville natale. Le retour dans sa famille ne refroidit nullement ses bonnes dispositions. Afin d'éviter toute fausse situation, dès son arrivée il annonça aux siens qu'il s'était fait catholique et qu'il réclamait le libre exercice de sa foi. Scènes et prières, menaces et promesses, tour à tour employées, ne réussirent pas à l'ébranler. Il refusa d'aller au temple. Pour vaincre ce qu'on nommait son obstination, on en vint aux voies de fait. Sa mère le battit méchamment; un jour même on faillit l'étrangler. Vaines tentatives! Courageux, l'enfant s'échappa, fit à pied le trajet jusqu'à



ANCIENNE TOUR ET COMMUNAUTÉ DES SŒURS
à l'Orphelinat Sainte-Marie des Choisinets.

l'Orphelinat, mendiant sur la route et demandant son chemin. Il arriva exténué de fatigue et de privations; à peine eut-il la force de raconter sa lamentable histoire. Conduit aussitôt à l'infirmerie, il y reçut les soins que réclamait son état. Tout fut inutile. Quelques semaines après, Dieu appelait à l'éternelle récompense le jeune confesseur de la foi.

Dans les vingt-cinq dernières années, sept enfants moururent à la maison. Tous, à leurs derniers moments, manifestèrent les sentiments d'une vive piété et d'un complet détachement d'ici-bas. A l'un d'eux on proposait une neuvaine pour obtenir sa guérison.

« Non, répondit-il, j'aime mieux mourir ! » Un autre agonisait péniblement. Le Frère qui le veillait lui demanda :

« Vous manque-t-il quelque chose ? »

— Ma mère ! répondit l'enfant.

— Prions la très sainte Vierge ; elle est votre Mère.

— Ah ! oui, répliqua le jeune moribond, je la verrai bientôt au ciel avec ma mère de la terre ! » Et il expira dans le calme et la confiance.

Ces morts édifiantes étaient une sorte de récompense visible pour ceux qui se dévouaient à l'Orphelinat, fondateurs, aumôniers, Sœurs et Frères, dont les exemples et les prières portaient ainsi leurs fruits. Ils en avaient encore une autre dans la bonne conduite et la reconnaissance des enfants sortis et placés soit à la ville, soit à la campagne. Une plus douce consolation leur était quelquefois réservée : il n'était pas rare d'en voir entrer, soit au Séminaire, soit au Noviciat.

Le saint évêque de Mende, Mgr Foulquier, témoignait fréquemment sa sollicitude pour l'œuvre de Sainte-Marie des Choisinets. Des visites fréquentes et des secours furent la marque non équivoque de l'intérêt tout spécial qu'il lui portait. Lorsque ses visites pastorales le conduisaient dans ce pays montagneux, où elles ne pouvaient avoir lieu qu'à cheval, c'est à l'Orphelinat qu'il s'adressait pour trouver les montures nécessaires à ses courses ; au retour, une généreuse rétribution était toujours le prix du service rendu.

La grand'mère d'un petit orphelin des Cévennes était d'une indigence si grande, qu'elle ne pouvait absolument lui composer le plus modeste trousseau avant de l'envoyer à l'Orphelinat. Pleine de confiance dans la bonté du prélat, elle ne craignit pas de s'adresser à lui et de lui exposer son embarras. Ce ne fut pas en vain. Mgr Foulquier envoya une de ses soutanes, qui fut reçue avec reconnaissance et aussitôt mise à contribution. L'enfant — habillé en drap d'Évêque ! — se montra digne de son bienfaiteur ; sa bonne conduite ne se démentit, ni pendant son séjour aux Choisinets, ni par la suite.

Au cours des dernières années, certaines améliorations considérables avaient apporté un bien-être relatif à l'Orphelinat. Dieu voulut-il, dans ses secrets desseins, empêcher qu'on s'attachât peu à peu aux commodités de la vie, et qu'on s'en remit moins à sa

Providence pour les soins du lendemain ? Toujours est-il que, le 24 août 1904, un violent incendie détruisait complètement les écuries et les granges où étaient remisées les récoltes en fourrages et en grains. Couverts par une assurance, les bâtiments purent être relevés sans retard, mais rien ne vint compenser la perte des réserves qu'ils contenaient. On estima leur valeur à quinze mille francs.

Le courage des sinistrés ne faillit pas sous l'épreuve. Ils se remirent à la besogne avec ardeur, non toutefois sans se demander s'ils n'étaient pas trop présomptueux de compter sur un long avenir. La loi du 7 juillet 1904, suivie d'arrêtés multiples, venait de fermer par centaines les écoles dirigées par leurs Frères. Le tour des Choisinets n'allait-il pas arriver bientôt ? Alors, pourquoi tenter de nouvelles entreprises ? Ne serait-on pas frappé avant d'en voir l'achèvement ? A peine ces considérations arrêterent-elles un instant. Les vues de foi et l'abandon à la Providence l'emportèrent : si Dieu veut l'œuvre, il la favorisera jusqu'au bout. Quatre années de vie lui furent encore laissées. C'est au mois de juillet 1908 que parut l'arrêté de fermeture de l'Orphelinat Sainte-Marie des Choisinets. Puis un sursis intervint pour quelques mois.

Le départ des orphelins, remis à leurs familles ou tuteurs à mesure que ceux-ci venaient les chercher, fut une suite de scènes déchirantes. Quelques jours avant le 1^{er} décembre, onze d'entre eux, sur leur demande, avaient été admis au petit séminaire ou dans quelques établissements analogues, pour suivre la carrière religieuse ou ecclésiastique.

Le jeudi 3 décembre, à midi, après avoir fait tout en larmes une dernière visite à leur chère église, dont ils baisèrent le pavé en signe d'adieu, les Frères entendirent sur la route un bruit de voiture qui approchait rapidement. Bientôt un carrosse à deux chevaux s'arrêtait dans la cour. Celui qui en descendit déclina son titre légal et se fit remettre les clefs de la maison : c'était le gérant envoyé par le liquidateur.

La veille au soir, pendant les exercices de communauté, les Frères avaient fait ensemble le Chemin de la Croix à l'intention des chers morts qu'ils abandonnaient dans le cimetière de l'enclos : trois de leurs anciens curés-aumôniers, cinq de leurs confrères et sept enfants. Ce jour-là ils parcouraient aussi leur propre chemin de croix, marqué par l'abandon de lieux d'autant plus aimés qu'ils y avaient plus souffert. Puis ce fut la séparation, la dispersion définitive...

Au Frère Directeur, quelques nouvelles parviennent parfois des jeunes orphelins plus dispersés encore que leurs maîtres. Des âmes généreuses se sont chargées de plusieurs qui n'étaient réclamés par personne. Leur sort est souvent moins à plaindre que celui des camarades rentrés dans leurs familles. Certains, parmi ces derniers, ont dû faire acte de caractère pour défendre leur foi et garder les principes reçus à l'Orphelinat. La lettre suivante, écrite par une dame de l'Adoption au frère Népotien de la Croix, dernier Directeur des Choisinets, en est un témoignage.

« Que devenez-vous, cher Frère ? Je pense souvent à vous et je me demande si on ne vous a pas mis à la porte, comme vos enfants. Vous avez été bien bon pour tout ce petit monde, et les voilà tous casés. Les petits G. sont à V..., mais ce n'a pas été sans peine. Heureusement que ces chers enfants ont bien gardé dans le cœur les bons principes que vous leur avez inculqués ; ils ont réussi là où nous avions échoué. Leur père les a amenés à ... et voulait les faire aller à l'école laïque ; mais ces braves petits s'y sont énergiquement refusés. « Nous n'irons pas à une école sans Dieu, ont-ils dit, et si vous nous y forcez, hé bien ! nous resterons à la porte et nous n'entrerons pas. » N'est-ce pas admirable, cher Frère ? et que vous devez être heureux d'avoir formé ces petits caractères ! »

Nous le demandons : sont-ils les amis du peuple, ceux qui détruisent de telles œuvres ?



Aux Baléares.

Lorsque, parti de Marseille ou de Barcelone, le voyageur se dirige sur les Baléares, il aperçoit, après quelques heures de navigation vers le sud, une ombre légère qui teinte de noir le fond de l'horizon et semble monter, grandir peu à peu. Bientôt elle se précise et laisse apparaître distinctement le massif montagneux de Majorque, qui surgit des flots bleus, large tache brune sur le rose d'un ciel